

ASSOCIATION TUNISIE TERRE D'ASILE

*RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE 2021*

Septembre 2022

SOMMAIRE

RAPPORT GENERAL

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021

- BILAN	1 – 2
- ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES	3
- ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	4
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS	5 – 14



RAPPORT GENERAL

MESSIEURS ET MESDAMES LES ADHERENTS DE L'ASSOCIATION « TUNISIE TERRE D'ASILE »

**OBJET : RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021.**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'association « **TUNISIE TERRE D'ASILE** » arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport.

Les états financiers ci-joints, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, font apparaître un total bilan net de 379 226 DT et un excédent des produits sur les charges de l'exercice s'élevant à 95 561 DT.

1. Rapport sur l'audit des états financiers

I. Opinion

*A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association « **TUNISIE TERRE D'ASILE** » au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.*

II. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes

acquittés des Autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

III. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du comité de direction de l'association « **TUNISIE TERRE D'ASILE** ». Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au comité de direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

IV. Responsabilité de l'auditeur

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le comité de direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

1- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes Professionnelles.

- ✓ L'art 38 du Décret-loi 88-2011 portant organisation des associations stipule : « toutes les transactions financières de recette ou de dépense de l'association, sont effectuées par virements ou chèques bancaires ou postaux si leur valeur dépasse 500 dinars ». Cependant, l'association « **TUNISIE TERRE D'ASILE** » ne s'est pas conformée à cette limite légale pour certaines transactions financières de l'exercice 2021.

Tunis, le 27 septembre 2022

Synergie Audit et Conseil
Mehdi FRADI

Synergie Audit & Conseil
Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie
Rue El Hassan et El Hussein El Menzah IV
1004 Tunis
Tél: 71 236 131 / Fax: 71 750 370

***ETATS FINANCIERS ARRETES AU
31/12/2021***

ASSOCIATION TUNISIE TERRE D'ASILE

BILAN ARRETE AU 31/12/2021

(Exprimé en Dinars)

Actifs	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Liquidités et équivalents de liquidités	2.1	269 864	176 775
Placements et autres actifs financiers		-	-
Autres actifs courants	2.2	45 737	8 471
Créances et comptes rattachés		-	-
Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-
Autres actifs non courants		-	-
Immobilisations financières	2.3	17 300	10 900
Moins : Provisions IF			-
<i>Immobilisations financières nettes</i>		<i>17 300</i>	<i>10 900</i>
Immobilisations corporelles	2.4	206 931	195 371
Moins : Amortissements IC	2.4	- 166 407	- 141 109
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>		<i>40 524</i>	<i>54 262</i>
Immobilisations incorporelles	2.4	17 670	9 816
Moins : Amortissements I I	2.4	- 11 869	- 9 816
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>		<i>5 801</i>	-
TOTAL DES ACTIFS		379 226	250 408

ASSOCIATION TUNISIE TERRE D'ASILE

BILAN ARRETE AU 31/12/2021
(En Dinars Tunisiens)

Passifs et Actifs Nets	Notes	31/12/2021	31/12/2020
PASSIFS			
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
Autres passifs courants	3.1	118 864	84 849
Fournisseurs et comptes rattachés	3.2	13 505	4 086
Provisions	3.3	8 000	-
Apports reportés		-	-
Autres passifs non courants		-	-
Emprunts		-	-
Total des Passifs		140 369	88 936
ACTIFS NETS			
Dotations		-	-
Apports affectés à des immobilisations		-	-
Subventions d'investissement	3.4	46 325	54 262
Autres actifs Nets		-	-
Réserves		-	-
Excédents ou Déficits reportés	3.5	96 971	15 163
Excédents ou Déficits de l'exercice		95 561	122 373
Total des actifs Nets		238 857	161 473
TOTAL DES PASSIFS ET ACTIFS NETS		379 226	250 408

ASSOCIATION TUNISIE TERRE D'ASILE

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2021 (En Dinars Tunisiens)

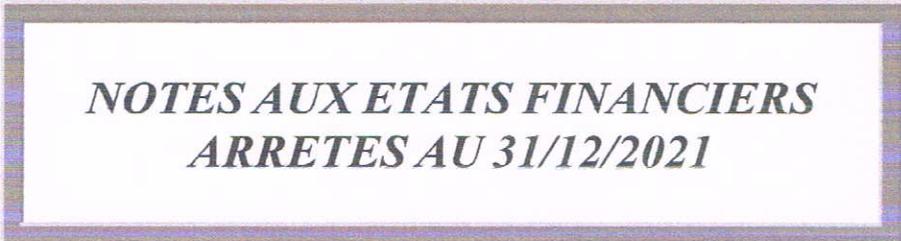
PRODUITS D'EXPLOTATION	Notes	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS			
Cotisations des adhérents		-	-
Revenus des activités et manifestations		-	-
Subventions de fonctionnement	4.1	1 796 114	1 303 848
Apports non monétaires		-	-
Autres apports		-	-
Produits des placements		-	-
Quote-part des subventions et apports inscrits aux	3.4	27 351	25 384
Autres gains		204	1 466
Total des produits		1 823 669	1 330 699
CHARGES			
Achats consommés de fournitures et approvisionn	4.2	46 013	56 726
Charges du personnel	4.3	699 370	542 223
Dotations aux amortissements et aux provisions		35 352	25 384
Autres charges courantes	4.4	947 373	582 618
Charges financières nettes		-	-
Autres pertes		-	1 373
Total des charges		1 728 108	1 208 325
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l		95 561	122 373

ASSOCIATION TUNISIE TERRE D'ASILE

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31/12/2021

(Exprimé en Dinars)

	31/12/2021	31/12/2020
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES COURANTES		
Encaissement des cotisations des adhérents	-	-
Encaissement des revenus des activités et manifestations	-	-
Encaissement des subventions de fonctionnement	1 796 114	1 303 848
Encaissement d'autres revenus et apports	1 318	866
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	- 886 181	- 542 907
Décaissement des rémunérations versées au personnel	- 389 903	- 304 792
Autres Décaissement des activités courantes	- 428 259	- 360 658
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	93 089	96 357
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 19 414	- 47 837
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	-	-
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	- 19 414	- 47 837
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissement des dotations	-	-
Encaissement des subventions d'investissement	19 414	47 837
Encaissement des apports affectés à des immobilisations	-	-
Encaissement provenant des emprunts	-	-
Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	19 414	47 837
Variation de la trésorerie	93 089	96 357
Trésorerie au début de l'exercice	176 775	80 418
Trésorerie à la clôture de l'exercice	269 864	176 775



***NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2021***

1. NOTES D'ORDRE GENERAL

1-1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association « TUNISIE TERRE D'ASILE », qui est une section tunisienne de l'association « FRANCE TERRE D'ASILE », est une organisation indépendante à but non lucratif à caractère humaniste et de bienfaisance ; Elle a été fondée en 2012.

Ses activités visent à favoriser à terme la prise en charge opérationnelle des migrants et des réfugiés lors de leur insertion sur le territoire tunisien et la mise à l'agenda pacifique des questions d'immigration et d'asile en Tunisie.

Elle a également pour mission d'accompagner le développement de la société civile tunisienne en matière de questions migratoires et d'asile, dans la perspective d'une saisie progressive de ces questions par les organisations de la société civile.

1-2. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'association « TUNISIE TERRE D'ASILE », arrêtés au 31/12/2021, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité ;
- la pertinence ;
- la fiabilité ;
- et la comparabilité.

* **Le bilan** fournit l'information sur la situation financière de l'association et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* *L'état des produits et des charges* fournit les renseignements sur la performance de l'association.

* *Les notes aux états financiers* comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan et l'état des produits et des charges ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence.

1-3. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de l'association « TUNISIE TERRE D'ASILE » arrêtés au 31/12/2021, sont établis et présentés en respect des recommandations des Normes Comptables Tunisiennes en vigueur, ainsi que le projet de la norme comptable spécifique aux associations.

Aucune divergence significative n'existe entre les Normes Comptables Tunisiennes et les principes comptables retenus par l'association pour l'élaboration de ces états.

1-4. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'élaboration de ses états financiers au 31/12/2021, l'association a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

En plus de l'adoption de la convention du coût historique, les principes résultant des **conventions comptables** prévues par le cadre conceptuel sont utilisés pour la préparation et la présentation des états financiers.

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes correspondantes.

2. NOTES RELATIVES A L'ACTIF

2-1. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent, au 31/12/2021, un solde de 269 865 Dinars contre un solde de 176 775 Dinars, au 31/12/2020, et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Banque	268 334	175 721
Caisse Sfax	499	780
Caisse I Tunis	1 032	274
Caisse II	-	-
Total	269 865	176 775

2-2. AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde brut de cette rubrique s'élève, 31/12/2021 à 45 737 Dinars contre 8 471 Dinars au 31/12/2020, Il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Tickets restaurant	7 710	4 775
Débiteurs divers	-	3 696
Avances fournisseurs	450	-
Charges constatées d'avance	35 577	-
Total	45 737	8 471

2-3. IMOBILISATIONS FINANCIERES

Le solde brut de cette rubrique s'élève, au 31/12/2021, à 17 300 Dinars et correspond aux cautionnements sur loyers.

2-4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31/12/2021 sont celles qui répondent aux critères de classement établis par les Normes Comptables n°5 et 6.

Elles sont initialement évaluées à leurs coûts d'acquisition. Sont inclus dans le coût, le prix d'achat, les droits et taxes supportés par l'entreprise et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

La méthode d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, adoptée par l'association est l'amortissement constant (linéaire) qui conduit à une charge constante sur la durée d'utilisation du bien.

Les immobilisations sont amorties linéairement à compter du jour de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

- Matériel informatique	33%
- Installation générale	20%
- Matériel de bureau	20%
- Agencement aménagement	15%
- Logiciels	33%

Le montant brut de ces postes s'élève, au 31/12/2021, à 224 601 Dinars. Il se détaille comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2021
(En Dinars Tunisiens)

	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			VCN		
	31/12/20	Acquisitions	Cessions	31/12/21	31/12/20	Régul/cessions		31/12/21	
Logiciels	9 816	7 854	0	17 670	9 816	2 053	0	11 869	5 801
Matériel de Transport	32 950	0	0	32 950	32 401	549	0	32 950	0
Matériel informatique	80 667	9 309	0	89 976	49 054	15 094	0	64 148	25 828
AAI Divers	30 398	0	0	30 398	25 886	3 849	0	29 735	663
Equipements de bureau	51 356	2 251	0	53 607	33 768	5 806	0	39 574	14 033
TOTAL	205 187	19 414	0	224 601	150 925	27 351	0	178 276	46 325

3- NOTES RELATIVES AUX PASSIFS ET ACTIFS NETS

3-1. AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise, au 31/12/2021 un solde de 118 864 Dinars, contre un solde de 84 849 Dinars au 31/12/2020, elle s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
CNSS	37 165	34 547
Dettes provisionnées pour congés payés	50 205	29 853
Etat, DMF	17 389	16 396
Charge à payer	8 431	3 636
Ecart de règlement	321	334
Etat, retenues à la source/marché	82	82
Assurance groupe	5 271	-
Total	118 864	84 849

3-2. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique totalise, au 31/12/2021 un solde de 13 505 Dinars, contre un solde de 4 086 Dinars au 31/12/2020 et représente les dettes de l'association envers ses fournisseurs.

3-3. PROVISION

Cette rubrique totalise, au 31/12/2021 un solde de 8 000 Dinars, contre un solde nul au 31/12/2020 et représente la provision pour risque fiscal au titre de la prise en charge totale par l'association des cotisations relatives à l'assurance groupe.

3-4. SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Cette rubrique totalise, au 31/12/2021 un solde de 46 325 Dinars, contre un solde de 54 262 Dinars au 31/12/2020, elle s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Subvention d'investissement	224 601	205 187
Subv. Inv. inscrite au compte de résultat	- 178 276	- 150 924
Total	46 325	54 262

3-5. EXCEDENTS OU DEFICITS REPORTEES

Cette rubrique totalise, au 31/12/2021 un solde de 96 971 Dinars (Excédent), contre un solde de -15 163 (Déficit) au 31/12/2020, elle s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Excédents ou déficits reportés	107 210	-11 341
Modifications comptables/exercices antérieurs	-10 238	- 3 822
Total	96 971	-15 163

4- NOTES RELATIVES A L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

4-1. DONNS ET SUBVENTIONS

Ce poste totalise, au 31/12/2021, un solde de 1 796 114 Dinars, contre un solde de 1 303 848 Dinars au 31/12/2020, et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Dons et subventions d'exploitation	1 796 114	1 303 848
Dons et subventions divers	-	-
Total	1 796 114	1 303 848

4-2. ACHATS CONSOMMES DE FOURNITURES ET APPROVISIONNEMENTS

Ce poste totalise, au 31/12/2021, un solde de 46 013 Dinars, contre un solde de 56 726 Dinars au 31/12/2020, détaillé comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Achats non stockés de fournitures	7 307	40 409
Electricité et gaz	5 560	5 870
Fournitures de bureau	16 009	5 852
Prestations de service	15 163	3 040
Eau	1 119	1 159
Produits d'entretien	855	397
Total	46 013	56 726

4-3. CHARGES DU PERSONNEL

Ce poste totalise, au 31/12/2021, un solde de 699 370 Dinars, contre un solde de 542 223 Dinars au 31/12/2020 détaillé comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et appointements	549 688	420 979
Cotisation patronale sécurité sociale	93 604	73 470
Tickets resto. Avantages en nature	18 076	13 902
Congés payés provisionnés	20 351	12 296
Primes	-	9 122
Indemnités de stage	11 993	7 505
FOPROLOS	5 658	4 515
Total	699 370	542 223

4-4. AUTRES CHARGES COURANTES

Ce poste totalise, au 31/12/2021, un solde de 947 373 Dinars, contre un solde de 582 618 Dinars au 31/12/2020, détaillé comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Locations	80 407	79 573
Entretien et réparation	8 778	13 696
Primes d'assurance	1 375	3 056
Assurance groupe	24 714	-
Etudes, recherches et divers services extérieurs	5 020	2 749
Formations	24 812	4 673
Honoraires	144 127	131 223
Dons et subventions	204 280	27 433
Publicité, publication, relations publiques	61 170	55 344
Assistance pour migrants	321 600	172 112
Atelier et accompagnement pour migrants et associations	1 853	38 255
Transport	21 728	5 575
Voyages et déplacements	-	4 162
Missions	-	12 984
Frais postaux et de télécommunication	17 342	11 112
Hébergement	9 688	3 980
Autres charges de fonctionnement	20 479	13 056
Total	947 373	582 618